



## comité médical et préparation au reclassement

Par **DID1**, le **22/04/2021** à **12:38**

Bonjour, Je travaille dans la FPT depuis janvier 2019 date de l'apparition de mon diabète insulino-dépendant. Après une année très éprouvante pour gérer cette maladie, la médecine du travail a proposé un congé longue maladie, (avec péconisation de reconversion, étant jardinier), pour une durée de un an qui a été accepté, covid aidant... Ce CLM se termine le 14 juillet 2021

Après des mois de relances pour obtenir des renseignements sur ma reconversion auprès de différents services RH, je viens d'apprendre, un peu tard, que je peux bénéficier d'une préparation au reclassement à la condition d'être considéré inapte à mon métier de jardinier, seulement sur avis de la médecine statutaire.

Mon employeur me précise que pour rentrer dans ce dispositif, je dois reprendre mes fonctions avant et que la réponse du comité médical à mon inaptitude peut prendre beaucoup de temps. Cela m'inquiète beaucoup car je ne peux pas retravailler comme jardinier mon diabète étant complètement déséquilibré, ( horaires, protocole insulino-dépendant, repas..)

Quelles solutions me restent il? Mis à dispo d'office, prolongation CLM à 50% de mon salaire sachant que je n'ai pas le droit à la prévoyance étant diabétique.

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **P.M.**, le **22/04/2021** à **12:45**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique Territoriale...